



NE PAS PUBLIER OU DISTRIBUER AU CANADA, AU JAPON, EN AFRIQUE DU SUD OU EN AUSTRALIE

Communiqué de presse
Information réglementée – Information privilégiée

Bart Van Malderen envisage une réduction de sa participation dans VGP SA

Le 30 août 2017, Diegem (Belgique) – Le Conseil d'Administration de VGP SA (« VGP » ou la « Société »), le développeur, gestionnaire et propriétaire d'immobilier de qualité en Europe, a été informé que Bart Van Malderen, actuellement le plus grand actionnaire de VGP avec une participation de 43%, (via VM Invest SA et à titre individuel), envisage une réduction de sa participation dans VGP dans le cadre d'une offre publique secondaire d'actions existantes (l'« Offre »). VGP n'émettrait pas de nouvelles actions ordinaires et ne recevrait aucun produit de l'Offre.

Bart Van Malderen est un investisseur historique de la Société, qu'il a soutenue depuis sa phase initiale de démarrage. Aujourd'hui, 10 ans après son introduction en bourse, la Société a selon lui atteint une taille suffisante pour élargir sa base d'investisseurs tant en Belgique qu'à l'international. Cette Offre permettra également à VGP d'augmenter significativement la liquidité du titre et de diversifier sa base d'actionnaires institutionnels et individuels. Avant l'Offre, l'actionnariat flottant de la Société se situe à 10,14%.

À la suite de l'Offre, Bart Van Malderen continuera à détenir une participation significative dans VGP et à exercer son mandat d'administrateur au sein du Conseil.

Le Conseil d'Administration a également été informé que Jan Van Geet (actuellement actionnaire de VGP à hauteur de 38% via Little Rock SA et Alsgard SA), a aussi l'intention de céder une petite partie de sa participation mais continuera à détenir plus de 30% de VGP après l'Offre et à occuper le poste de CEO de VGP, un poste qu'il détient depuis la création de la Société.

À ce stade, VGP tient à préciser qu'aucune décision finale concernant l'Offre n'a été prise. Une telle décision dépendra d'un certain nombre de facteurs, y compris un environnement favorable aux marchés financiers. Par conséquent, il ne peut y avoir aucune assurance quant à savoir si, quand ou à quelles conditions, Bart Van Malderen, VM Invest SA et Little Rock SA mettront sur le marché une partie de leur participation respective dans VGP.

Les actions de VGP sont cotées et échangées sur le marché réglementé d'Euronext Brussels et sur le marché principal de la Bourse de Prague.

Pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec :

M. Arnaud Denis
FleishmanHillard/Whyte
PR Agent
Tel.: +32 2 738 06 36
E-mail: ad@whyte.be

M. Jan Van Geet
CEO
Tel.: +420 602 404 790
E-mail: jan.van.geet@vgpparks.eu

M. Dirk Stoop
CFO
Tel.: +32 52 45 43 86
E-mail: dirk.stoop@vgpparks.eu

Profile

VGP (www.vgpparks.eu) construit et développe de l'immobilier logistique haut de gamme et des bureaux annexes pour son propre compte et pour le compte de sa joint-venture VGP European Logistics (joint-venture 50:50 entre Allianz Real Estate et VGP) qui sont ensuite loués à des clients réputés sur base de contrats de location à long terme. VGP dispose d'une équipe interne qui gère toutes les activités propres au modèle d'entreprise entièrement intégré : de l'identification et de l'acquisition des terrains, à la conceptualisation et à la conception du projet, en passant par la supervision des travaux de construction, les contrats avec les locataires potentiels et la gestion des installations.

Note importante

L'information contenue dans le présent communiqué n'est divulguée qu'à des fins d'information générale et ne prétend pas être entière ou complète. Le présent communiqué ne constitue pas, ni ne fait partie, d'une offre ou d'une invitation à vendre ou à émettre des titres, ou toute sollicitation d'offre d'achat de titres, et tout achat ou souscription d'actions de la Société qui seront vendues dans le cadre de l'Offre ne doit être effectué que sur la base des informations contenues dans le prospectus qui sera émis en temps utile dans le cadre de l'Offre et de tous suppléments à celle-ci. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus. Le prospectus contiendra des informations détaillées sur la Société et sa direction, sur les risques associés à un investissement dans la Société, ainsi que des états financiers et d'autres données financières.

Aucune annonce ou information concernant l'Offre, selon le cas, ou les actions mentionnées ci-dessus ne peut être diffusée au public dans des juridictions en dehors de la Belgique où une inscription ou une approbation préalable est requise à cette fin. Aucune mesure n'a été prise ou ne sera prise pour l'Offre ou les actions de la Société dans une juridiction en dehors de la Belgique où de telles mesures seraient nécessaires. L'achat d'actions de la Société est soumis à des restrictions légales ou légales spéciales dans certaines juridictions. La Société n'est pas responsable si les restrictions susmentionnées ne sont pas respectées par une personne.

Les titres mentionnés dans le présent communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrés en vertu du United States Securities Act de 1933, tel que modifié, (le "Securities Act") et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis en l'absence d'enregistrement en vertu du Securities Act ou d'une exemption applicable en matière d'enregistrement.

Le présent communiqué ne s'adresse et ne vise que les personnes situées dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen (« EEE ») autres que la Belgique, (i) qui sont des « investisseurs qualifiés » au sens de l'article 2(1)(e) de la Directive Prospectus (Directive 2003/71/CE telle que modifiée, en ce compris la Directive 2010/73/UE, dans la mesure où celle-ci est transposée dans l'Etat Membre de l'EEE concerné) et de toute réglementation transposant celle-ci dans chaque Etat membre de l'EEE concerné (la « Directive Prospectus »), ou (ii) dans toute autre circonstance n'exigeant pas que la Société publie un prospectus dans l'Etat membre concerné de l'EEE conformément à l'Article 3(2), de la Directive Prospectus. De plus, ce document n'est distribué et n'est adressé que (i) aux personnes qui sont en dehors de Royaume-Uni ou (ii) qu'aux Investisseurs Qualifiés (i) qui possèdent une expérience professionnelle dans les matières liées aux investissements relevant de l'Article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel que modifié (l'« Ordre » ou (iii) aux « high net worth companies », et aux personnes auxquelles il peut autrement être légalement communiqué relevant de l'Article 49(2) (a) à (d) de l'Ordre (toutes ces personnes telle que décrites ci-dessus par (i), (ii), et (iii) étant désignées collectivement comme des "Personnes Concernées"). Toute invitation, offre ou accord pour souscrire, acheter ou acquérir des titres ne sera engagé qu'avec des Personnes Concernées. Toute personne qui n'est pas une Personne Concernée ne doit pas agir ou se fier à ce document ou à l'un de ses contenus.

La réalisation de l'acquisition des titres concernés par le présent communiqué peut exposer l'investisseur à un risque significatif de perte de l'intégralité du montant investi. Les investisseurs potentiels devraient consulter un conseiller professionnel qui se spécialise dans le conseil sur ces investissements. Le présent communiqué ne constitue pas une recommandation relative à l'Offre. La valeur des actions peut baisser ou augmenter.